Accusé de réception en préfecture
078-257800995-20191216-091219-8-DE
Date de télétransmission : 16/12/2019
Date de réception préfecture : 16/12/2019

DEPARTEMENT DES YVELINES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR L'AMENAGEMENT DE LA PROPRIETE DE MONTE-CRISTO

Arrondissement de Saint-Germain-en-Laye

Siège : Mairie de Marly-le-Roi
Correspondance : Mairie de Saint-Germain-en-Laye

SEANCE DU 9 Décembre 2019

PUBLIE LE : 16 DEC. 2019

Délibération n°091219-8 : Marché de prestations d'accueil, d'information, de médiation et de ventes pour le Musée Promenade et le Château de Monte Cristo

---

L'an deux mille dix-neuf, le neuf décembre à dix-huit heures trente, le Comité du Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement de la propriété de MONTE CRISTO, dûment convoqué par le Président le vingt-cinq novembre, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Marly-le-Roi, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur **Jean-François PERRAULT**, Président du Syndicat Intercommunal.

SEANCE DU 9 DÉCEMBRE 2019

Présents

LE PECQ	Jean-Noël AMADEI, DELEGUE TITULAIRE Nicole WANG, DELEGUEE TITULAIRE
LE PORT-MARLY	Marie-Claude CARLIER, DELEGUEE TITULAIRE Mireille TEMPEZ, DELEGUEE TITULAIRE
MARLY-LE-ROI	Jean-François PERRAULT, PRESIDENT Guillaume LE HENO, DELEGUE SUPPLEANT Hubert POTHELET, DELEGUE SUPPLEANT

Absents excusés

LE PECQ	Nicole SCHELLHORN, DELEGUEE SUPPLEANTE
LE PORT-MARLY	Olga ATHLAN, DELEGUEE SUPPLEANTE
MARLY-LE-ROI	Stéphanie THIEYRE, DELEGUEE TITULAIRE

Communes non représentées : Néant

Assistaient à la séance

Monsieur Philippe LE BEULZE, Directeur Général adjoint des Syndicats Intercommunaux
Madame Frédérique LUROL, Directrice du Château MONTE CRISTO

Nombre de communes	:	**3**
QUORUM	:	**4**
Délégués présents	:	***7***
Délégués comptant pour le vote	:	***6***

Accusé de réception en préfecture
078-257800995-20191216-091219-8-DE
Date de télétransmission : 16/12/2019
Date de réception préfecture : 16/12/2019

SI MONTE CRISTO / CS – 091219-8

OBJET : MARCHE DE PRESTATIONS D'ACCUEIL, D'INFORMATION, DE MEDIATION ET DE VENTES POUR LE MUSEE-PROMENADE ET LE CHATEAU DE MONTE-CRISTO

RAPPORTEUR : Monsieur le Président

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code de la Commande Publique ;

VU l'avis de la Commission d'Appel d'Offres du 18 novembre 2019 ;

CONSIDERANT l'appel d'offres lancé en vertu de l'article L. 2124-2 du Code de la commande publique;

CONSIDERANT que sur les deux entreprises ont déposées un pli pour les 2 lots.

CONSIDERANT que suite à l'analyse des offres il ressort que l'offre économiquement la plus avantageuse est celles de la société PHONE REGIE ;

CONSIDERANT l'avis de la CAO réunie le 18 novembre 2019 ;

LE COMITE,

Après avoir entendu les explications de son Président et en avoir délibéré, **à l'unanimité,**

ARTICLE 1 : AUTORISE, le Président à signer le marché de prestations d'accueil, d'information, de médiation et de ventes pour le Musée-Promenade et le Château de Monte-Cristo pour un montant de :

MUSEE PROMENADE : 140 199,53 € HT soit 168 239,44 € TTC

MONTE CRISTO : 60 451,60€ HT soit 72 541,92 TTC

ARTICLE 2 : DIT que les crédits afférents à cette opération sont inscrits au budget.

Fait à Marly-le-Roi, le 13/12/19

Transmis en préfecture et affiché le 16/12/19

Pour Extrait Conforme

Jean-François PERRAULT
Président du Syndicat Intercommunal